

« Liens présumés » avec les Frères musulmans : le SIF dénonce vivement la persistance d'amalgames infondés, à la suite de nouvelles accusations publiques d'une députée Rassemblement National le 8 avril

Massy - le 17 avril 2026. Près d'un an après la publication du rapport par le ministère de l'Intérieur sur les Frères musulmans, des allégations inexactes visant le Secours Islamique France (SIF) continuent d'être reprises publiquement, alimentant une confusion préjudiciable à la bonne conduite de ses activités humanitaires. Le 8 avril dernier, la députée RN Marine Hamélet a repris ces accusations lors de l'audition de M. Christophe Lecourtier devant la Commission des Affaires étrangères. Le SIF conteste totalement ces allégations, tient à rappeler les faits, et appelle les responsables politiques à un traitement rigoureux et exact des informations le concernant.

Des affirmations contraires à la réalité

Le Secours Islamique France (SIF) proteste contre la persistance, dans le débat public, d'allégations infondées à son égard. Celles-ci proviennent essentiellement d'une lecture erronée et partielle du rapport du ministère de l'Intérieur intitulé « *Frères musulmans et islamisme politique en France* », publié en mai 2025, dans lequel le SIF a été cité à trois reprises à propos de liens passés avec l'organisation caritative Islamic Relief.

Plusieurs mois après sa publication, ces éléments continuent d'être repris dans des prises de parole publiques. Dernière exemple en date, lors de l'audition le 8 avril dernier de M. Christophe Lecourtier, futur directeur de l'Agence française de développement (AFD), Mme la députée Marine Hamélet a ainsi cité le SIF en évoquant l'existence de « *liens présumés avec des mouvements proches des Frères musulmans* » et en appelant à un renforcement des mécanismes de contrôle des ONG bénéficiaires de financements publics.

Le SIF n'a jamais eu aucun lien avec ces mouvements et a toujours refusé et combattu leurs logiques idéologiques et communautaires.

Si le SIF a eu des liens avec l'organisation Islamic Relief au moment de sa création en 1991, ces liens se sont « *progressivement estompés* », comme l'a relevé le rapport lui-même, pour être totalement rompus en 2006, une séparation qui a juridiquement et définitivement été entérinée par un jugement de 2013.

Si les responsables du SIF avaient été sollicités dans le cadre des travaux ayant conduit à la rédaction du rapport, ils auraient pu fournir l'ensemble des éléments prouvant qu'il n'y a aucun lien entre le SIF et la mouvance islamiste.

Une organisation humanitaire au service de toutes et tous

Organisation humanitaire française indépendante, le Secours Islamique France agit en France et à l'international dans le strict respect des valeurs républicaines, de la laïcité et des principes humanitaires de neutralité, d'indépendance et d'impartialité. Sa gouvernance est indépendante, ses comptes sont certifiés, et son action s'inscrit dans un cadre de contrôle et de partenariat étroit avec les pouvoirs publics. Nous nous occupons des plus précaires frappant à notre porte quelles que soient leur religion, leur position politique ou idéologique, leur appartenance communautaire, etc...

Le SIF est notamment un partenaire de longue date du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans les cadres de concertation institutionnels d'aide française à l'international comme le Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI) et le Groupe de concertation humanitaire (GCH). Son action à l'international est unanimement reconnue par les autres organisations humanitaires.

La diffusion d'informations inexactes ou incomplètes dans un rapport ministériel ne relève pas du seul débat d'opinion. Elle expose l'organisation concernée à un risque direct pour sa crédibilité, sa réputation et, par conséquent, pour la continuité de son action.

Compte tenu de la répétition de ces allégations infondées, et en l'absence de rectificatif public de la part du ministère de l'Intérieur, malgré nos demandes répétées, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation, pour défendre notre raison d'être, notre réputation et notre activité, d'amener le sujet sur la place publique.

Le SIF se réserve le droit d'engager une action en justice si ces allégations mensongères venaient à être répétées.

À propos

Le SIF est une organisation humanitaire française reconnue d'intérêt général, active depuis bientôt 35 ans en France comme à l'international, et agissant dans le strict respect des valeurs républicaines, de la laïcité, de la neutralité confessionnelle, des principes fondamentaux et des standards de l'action humanitaire.

En France, le SIF agit contre l'exclusion et la précarité des plus vulnérables à travers ses actions d'hébergement d'urgence et d'accompagnement pour l'accès aux droits. À l'international, il s'engage sur les terrains de crise et de développement pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence, ainsi que la réalisation des droits de l'enfant, et plus spécifiquement les droits à l'éducation, à la santé et à la protection.

Contacts presse

sif@clai2.com

- Raphaël Caors : +33 (0)7 77 26 72 07
- Rebecca Schroth : +33 (0)7 72 45 47 80

